**ARRETE PORTANT RECRUTEMENT D’UN VACATAIRE**

***Les mentions en italiques constituent des commentaires destinés à faciliter la rédaction de l’arrêté. Ils doivent être supprimés de l’arrêté définitif.***

*(****Pour rappel****:* *le vacataire**désigne la personne recrutée pour accomplir une tache bien précise ne présentant aucun caractère de**continuité.*

*Sa rémunération est fixée sous la forme d’un forfait voté par l’organe délibérant pour**une vacation qui s’évaluera en fonction de l’acte considère.*

*Les vacataires sont exclus du champ**d’application du décret n° 88-145 du 15 février 1988*, *ils ne peuvent donc bénéficier des dispositions applicables aux agents non titulaires, comme en matière de congés statutaires (annuels, pour raison de santé, maternité, paternité, adoption…), de compléments de rémunération (indemnité de résidence, supplément familial de traitement, régime indemnitaire) ou encore de formation*).

Le Maire (*ou le Président*) de ...

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires;

Vu la délibération du (*préciser l’organe délibérant*) … en date du … autorisant le Maire (*ou le Président*) à recruter un vacataire et fixant le taux de la vacation ;

Considérant que le recrutement d’un vacataire est nécessaire aux besoins du service pour effectuer une mission spécifique et ponctuelle à caractère discontinu, rémunérée à la vacation et après service fait ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

A compter du … et jusqu’au …, Monsieur (*ou Madame*) … est recruté(*e*) en qualité de vacataire pour effectuer la mission suivante : (*détailler précisément la mission à accomplir*)...

**Article 2 :**

Monsieur (*ou Madame*) … sera rémunéré(*e*) à la vacation, après service fait, conformément à la délibération susvisée, sur la base d’un taux horaire calculé à partir de la rémunération afférente à l’indice brut …, indice majoré … .

***OU*** *sur la base d’un taux horaire d’un montant brut de …. €.*

***OU*** *sur la base d’un forfait brut de …. € pour une journée (ou demi-journée)*.

La rémunération se fera mensuellement au vu d’un état récapitulatif des heures (*ou journées ou demi-journées*) effectuées, certifié par l’ordonnateur.

**Article 3 :**

La rémunération perçue par Monsieur (*ou Madame*) … au titre de sa vacation est soumise aux cotisations sociales prévues par le régime général de la Sécurité sociale.

Il (*elle*) est affilié(*e*) à l'IRCANTEC.

**Article 4 :**

Monsieur (*ou Madame*) … n’aura droit à aucun des congés prévus par le décret du 15 février 1988, qu’il s’agisse de congés annuels, de congés pour formation, de congé de représentation, de congés pour raison de santé, de maternité, de paternité, d’adoption, d’accident de travail, ou de congés non rémunérés pour raisons familiales ou personnelles.

**Article 5 :**

 Le Directeur Général des Services *(ou la secrétaire de mairie, le Directeur…)* est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur *(ou Madame)*...

**Article 6 :**

Le Maire *(ou le Président)* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif d’Amiens dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.

**Article 7**:

Ampliation du présent arrêté sera transmise au Président du Centre de Gestion de l’Oise et au comptable de la collectivité.

Notifié à l'agent le : Fait à ..., le ...

(date et signature) Le Maire *(ou le Président)*,